



FIDUCIAL

AUDIT

AGENCE D'ANNECY

17, rue de Rumilly

74000 ANNECY

Tél. 04 50 10 07 83

Fax 04 50 10 07 61

**COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DES PERSONNELS
DU CONSEIL GENERAL**

13 bis, Boulevard du Fier
74000 ANNECY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE

Société Anonyme de Commissariat aux Comptes au capital de 250 000 € - 334 301 488 RCS Nanterre - N° TVA CEE FR 39 334 301 488

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Siège social : Paris La Défense - 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex - Site : www.fiducial.fr

**COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DES PERSONNELS
DU CONSEIL GENERAL**

13 bis, Boulevard du Fier
74000 ANNECY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels du **Comité des Œuvres sociales des Personnels du Conseil Général** tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

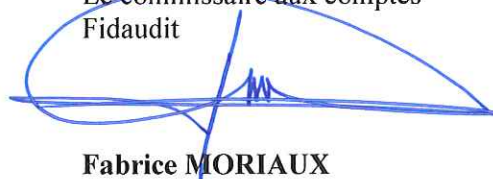
III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorière et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Annecy, le 31 mai 2013

Le commissaire aux comptes
Fidaudit



Fabrice MORIAUX
Associé



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles	9 209	9 209					
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	3 207	3 207					
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts	105 967		105 967	117 503	11 537	9.82		
Autres immobilisations financières	15		15	1 245	1 230	98.80		
TOTAL II	118 398	12 416	105 982	118 748	12 767	10.75		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises	7 361		7 361	6 493	868	13.37	
	Avances et acomptes versés sur commandes	19 838		19 838	16 955	2 883	17.00	
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés	300 325		300 325	309 495	9 170	2.96	
	Autres créances	118 108		118 108	121 617	3 509	2.89	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	998 566		998 566	909 603	88 963	9.78		
Charges constatées d'avance (3)	19 371		19 371	22 898	3 527	15.40		
TOTAL III	1 463 569		1 463 569	1 387 062	76 508	5.52		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 581 967	12 416	1 569 551	1 505 810	63 741	4.23		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2012	31/12/2011	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	378 002	400 612	22 610	5.64
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	16 471	22 610	39 081	172.85
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	394 473	378 002	16 471	4.36
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
TOTAL II					
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
TOTAL III					
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	499	580	82	14.07
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	500 516 1 667	426 082 5 182	74 435 3 515	17.47 67.83
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	288 398	272 244	16 153	5.93
	TOTAL IV	1 175 078	1 127 808	47 270	4.19
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	383 999	423 719	39 720	9.37
	TOTAL IV	1 175 078	1 127 808	47 270	4.19
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 569 551	1 505 810	63 741	4.23

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 175 078 1 127 808



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012 12			Exercice N-1 31/12/2011 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises	1 874 165	21' 258	1 895 423	1 829 703	65 720	3.59	
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	51 257		51 257	55 520	4 263	7.68	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 925 422	21 258	1 946 680	1 885 223	61 457	3.26	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			2 378 048	2 309 160	68 888	2.98	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			75 215	73 697	1 519	2.06	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			4 399 943	4 268 079	131 864	3.09	
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises			3 560 696	3 470 941	89 756	2.59	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			839 206	821 484	17 721	2.16	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales				336	336	100.00	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			54	2 419	2 365	97.78	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			4 399 955	4 295 180	104 775	2.44	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			12	27 100	27 088	99.96	
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2012	Exercice N-1 31/12/2011	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 075	11 030	8 045	72.93
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	19 075	11 030	8 045	72.93
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	19 075	11 030	8 045	72.93
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	19 063	16 070	35 133	218.62
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	50	3 169	3 119	98.42
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	50	3 169	3 119	98.42
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 032	4 232	3 200	75.62
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 159	5 159	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	1 032	9 391	8 359	89.01
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	982	6 222	5 240	84.22
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 610	318	1 292	406.29
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	4 419 068	4 282 279	136 790	3.19
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 402 597	4 304 889	97 708	2.27
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	16 471	22 610	39 081	172.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 531-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 209		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 207		
TOTAL	3 207		
Prêts, autres immobilisations financières	118 748		89 098
TOTAL	118 748		89 098
TOTAL GENERAL	131 164		89 098



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			9 209	9 209
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				3 207	3 207
	TOTAL			3 207	3 207
Prêts, autres immobilisations financières			101 865	105 982	105 982
	TOTAL		101 865	105 982	105 982
	TOTAL GENERAL		101 865	118 398	118 398

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 9 209			9 209
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 207			3 207
	TOTAL 3 207			3 207
	TOTAL GENERAL 12 416			12 416

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	105 967	105 967	
Autres immobilisations financières	15	15	
Autres créances clients	300 325	300 325	
Débiteurs divers	118 108	118 108	
Charges constatées d'avance	19 371	19 371	
TOTAL	543 786	543 786	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	499	499		
Fournisseurs et comptes rattachés	500 516	500 516		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57	57		
Impôts sur les bénéfices	1 610	1 610		
Autres dettes	288 398	288 398		
Produits constatés d'avance	383 999	383 999		
TOTAL	1 175 078	1 175 078		

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Application JMF	9 209	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes de la structure, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Les immobilisations non décomposables sont amorties en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Les immobilisations décomposables sont amorties comme suit :

- Structure : amortissement en fonction de la durée d'utilité de l'immobilisation prise dans son ensemble,
- Composants : amortissement en fonction de la durée d'utilité.

Aucun composant ayant une durée d'utilisation différente de la structure a été identifié et individualisé.

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Créances immobilisées

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 531-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition d'après le dernier prix connu.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Disponibilités en Euros

(Code du Commerce Art. R 123-196 1° et 2°)

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	116 650
Disponibilités	1 506
Total	118 156

Les produits à recevoir se décomposent de la manière suivante :

- Complément de subvention du Syane	6 905 €
- Complément de subvention ODAC	302 €
- Chèques déjeuners	109 197 €
- Divers	246 €

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	499
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 368
Autres dettes	288 398
Total	295 264

Les autres dettes se ventilent de la manière suivante

- Frais de garde	24 594 €
- Frais de séjour	2 053 €
- Chèques déjeuners	237 690 €
- Cadhoc	4 730 €
- Reversement de subvention SDIS	9 850 €
- Reversement de subvention SMDEA	1 544 €
- Reversement de subvention CITIC	7 937 €



ANNEXE

Exercice du 01/01/2012 au 31/12/2012

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		19 371
Total		19 371
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		383 999
Total		383 999

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(Code du Commerce Art. R 123-198-4°; PCG Art. 531-2/15)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention du Conseil Général	1 414 000
Subvention du SDIS	583 750
Subvention SMDEA	3 706
Subvention ODAC	10 052
Subvention CITIC	2 563
Subvention SYANE	26 405
Subvention charges de personnel et coût de fonctionnement CG	337 572
Total	2 378 048

Les charges afférentes au fonctionnement du COS y compris le personnel détaché par le Conseil Général ont fait l'objet d'une comptabilisation en dépense. Le financement correspondant a été enregistré en subvention.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 531-2/14)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisation de provision	50	772000
Total	50	
Charges exceptionnelles		
- Perte billetterie	42	671000
- Régularisation de provision	990	672000
Total	1 032	